

LA VIE À Mornant

Les aides à votre disposition

Page 7



Ruches
Page 11



Nouveaux
commerces
Page 12



Travaux
Page 14

Inscriptions Scolaires

Année 2021-2022



Votre enfant est né en 2018 et entre en maternelle ?

Vous arrivez à Mornant ?

Inscriptions ouvertes le 15 février 2021

<https://www.ville-mornant.fr>

[/Les-inscriptions-scolaires-mornant-art-335.html](https://www.ville-mornant.fr/les-inscriptions-scolaires-mornant-art-335.html)

Service des Affaires Scolaires
inscription-scolaire@ville-mornant.fr

NUMÉROS UTILES

Numéros d'urgence

Numéro d'astreinte de la Mairie de Mornant :

06 89 86 48 28

Numéro d'urgence dans toute l'Europe : 112

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

S.A.M.U : 15

Centre Antipoison : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés de Lyon :

04 72 11 75 98

Médecins de garde du canton :

04 78 44 03 03

Eau – VEOLIA EAU : 0 810 000 777

Électricité EDF (dépannage) :

0 810 76 17 73

Gaz de France (service sécurité) :

0 800 47 33 33

Numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre : 114

Hospices Civils de Lyon

Centre hospitalier - Lyon Sud

Hôpital Édouard Herriot

Hôpital femme-mère-enfant

Hôpital neuro-cardio

0825 0825 69

Hôpital Montgelas à Givors :

04 78 07 30 30

Hôpital de Rive-de-Gier :

04 77 75 25 42

Défibrillateurs à Mornant



Défibrillateur 1 - Groupama, Place de la Liberté

Défibrillateur 2 - Gymnase de la Tannerie, Chemin de la Tannerie

Défibrillateur 3 - Complexe sportif Paul Verguin

Défibrillateur 4 - Salle des sports de la Grange-Dodieu

Défibrillateur 5 - Pôle Simone Veil

Défibrillateur 6 - Boulodrome Jean Palluy

Services d'aide et d'écoute

CCAS : 04 78 44 00 46

Allô « service public » : 39 39

Allô enfance en danger : 119

SOS enfants disparus : 116 000

Fil santé jeune : 0 800 235 236

Allô maltraitance des personnes âgées : 39 77

Aide aux victimes : 116 006

Bureau d'aide aux victimes Lyon : 04 72 60 70 12

Violences conjugales : 39 19

Écoute alcool : 0980 980 930

Écoute cannabis : 0980 980 940

Écoute santé : 0800 150 160

Tabac info service : 39 89

Drogues info service :

0800 231 313

Sida info service : 0800 840 800

Cap écoute : 0800 33 34 35

SOMMAIRE

P. 3 Éditorial

P. 4 En chiffres

P. 5 Agenda

P. 5 Conseils au jardin

P. 6 En bref

P. 7 Dossier

P.10 Les noms des rues

P.11 Enfance jeunesse

P. 12 Vie éco

P. 14 Urbanisme

P. 15 Info COPAMO

P. 16 Santé

P. 17 Culture

Art et patrimoine

P. 18 Parole aux assos

P. 22 Bloc-notes

P. 23 En tribunes

P. 24 Mornant en fleurs

La Vie à Mornant :

Journal d'information municipal
Mars 2021

Directeur de Publication :

Maire de Mornant

Réalisation : Service Communication

Impression : Imprimerie TAPUCA

Chères Mornantaises, chers Mornantais,

En mars 2020, nous nous apprêtions à vivre une période qu'aucun d'entre-nous ne pouvait imaginer : crise sanitaire, confinement, port du masque, gestes barrières, arrêt de nos relations sociales, pratiques sportives et associatives... À cette époque nous étions tournés vers l'avenir, en regardant le second semestre de manière confiante. Et encore plus à l'approche de cette nouvelle année 2021.

Mars 2021. Triste constat d'observer que nos vies sont toujours modifiées. Le temps est comme suspendu et la restriction de nos libertés devient pesante.

Le cœur de nos vies, usuellement rythmé aux battements de l'énergie de notre beau village de Mornant, reste éteint. La convivialité, les sorties, le sport, la culture ou encore la fête nous manquent cruellement et nous laissent un goût amer.

Nos aînés sont particulièrement touchés et impactés par cette période d'enfermement, sans oublier notre jeunesse qui malgré une adaptabilité remarquable voit disparaître devant elle de précieuses années de liberté et d'insouciance.

Et pourtant, malgré ce sombre tableau, nous ne devons surtout pas relâcher nos efforts !

L'épidémie est toujours présente et il est donc primordial de continuer à appliquer les gestes barrières au quotidien dans toutes les circonstances.

L'espoir et la soif de renouveau doivent demeurer intacts et se nourrir de l'ensemble de nos projets. Avec le Conseil Municipal, la ligne de conduite est claire : nous devons nous battre pour conserver notre tissu économique et associatif, notre esprit de village, l'entraide et la convivialité qui font ce que Mornant a été et restera.

Gardons l'espoir de jours meilleurs et conservons, tous ensemble, notre volonté d'aller de l'avant.

Chères Mornantaises, chers Mornantais, gardons l'espoir de jours meilleurs et conservons notre esprit bienveillant et solidaire les uns envers les autres.

Aux côtés de mon équipe municipale, et avec l'ensemble des agents municipaux, nous restons également mobilisés pour être à votre écoute et répondre à vos besoins.

Cette période ne nous empêchera pas, malgré les difficultés, de porter les projets pour lesquels, il y a un an, vous nous avez renouvelé votre confiance.

Bien à vous

Renaud Pfeffer

Conservons notre esprit bienveillant et solidaire les uns envers les autres



Renaud PFEFFER
Maire de Mornant



C'est la population légale de la commune de Mornant en vigueur au 1^{er} janvier 2021. En 2015, elle était de 5 745 et il y a cent ans, en 1921, elle était de 1 614.

463



C'est le nombre de sapins récupérés dans les points de collecte par les services techniques de la commune. Nous en avons collecté 273 l'an dernier. Bravo à vous pour ce geste éco-citoyen.

39



C'est le nombre de courriers envoyés par les enfants aux personnes âgées isolées de la commune.

37



C'est le nombre de colis de Noël distribués par le CCAS (Centre Communal d'Action Social) aux Mornantais et Mornantaises de plus de 70 ans, isolés et sans enfant. Si vous êtes dans cette situation, signalez-vous auprès du CCAS par téléphone 04 78 44 00 46 ou par mail ccas@ville-mornant.fr

-MARS-

Dimanche 14

Festival Temps Danses

Espace Danse

Espace Culturel Jean Carmet

11 h et 14h30

Vendredi 19 

Commémoration

du 19 mars 1962

Place du 19 mars 1962



organisé par la municipalité

Dimanche 21

Randonnée pédestre

ASFBD - La Ferme de l'Espoir

Boulodrome Jean Palluy - 8h

-AVRIL-

Vendredi 16

Don du sang

Donneurs de sang

Gymnase de la Tannerie

15h à 19h

-MAI-

Samedi 8 

Commémoration

du 8 mai 1945

Cimetière

Samedi 8

Spectacle de Florent Peyre

Le Sourire de Laly

Boulodrome

LES CONSEILS DU JARDINIER

La taille de mars

Le mois de mars est une période favorable pour effectuer les travaux de taille dans votre jardin. Voici quelques conseils pour réaliser vos différentes tailles :

Taille des rosiers

Supprimer le bois mort et les branches partant vers l'intérieur de la plante, garder environ 5 branches et les couper à 3 yeux.



La taille du rosier

poussées durant l'année écoulée à 2 ou 3 yeux et supprimer les gourmands (branches vigoureuses au départ du pied)

Taille des arbustes à floraison estivale (Abelia, Hortensia, Buddleja, Potentille, Spirée d'été...).

Tailler légèrement pour supprimer le bois mort et rééquilibrer l'arbuste, essayer d'aérer au maximum le centre afin de faire pénétrer la lumière et favoriser la floraison

Attention cette période n'est pas adaptée pour la taille des arbustes à floraison printanière

ceux-ci doivent être taillés après la floraison !

Taille d'entretien des haies de conifères et végétaux persistants (végétaux qui conservent leurs feuilles en hiver tel que le laurier).

Après les grosses gelées, il est possible aussi d'effectuer une taille d'entretien des arbustes persistants.

C'est aussi la période pour désherber vos massifs d'arbustes, voir incorporer un peu de compost. Les déchets de taille sains peuvent être broyés et mis en paillage dans vos massifs.

Taille des graminées ornementales

Couper à ras le sol pour régénérer la souche.

Taille des arbres fruitiers à pépins

C'est le dernier moment pour tailler les pommiers et les poiriers. Il faut supprimer le bois mort et les branches partant vers l'intérieur de l'arbre, raccourcir les branches secondaires (celles qui ne partent pas du tronc) en gardant les branches les plus saines et les mieux placées.

Taille de la vigne

Éliminez d'abord le bois mort puis tailler les tiges qui ont



Les graminées ornementales

Avec le passage au zéro phyto, pas de panique si quelques herbes folles investissent nos rues !

Elles sont de véritables restaurants à insectes et participent à la préservation de la biodiversité.



CCJM

Conseil Consultatif des Jeunes de Mornant

Le Conseil Consultatif des Jeunes de Mornant a été mis en place pour la première fois en janvier 2020 avec pour objectif de donner la parole aux jeunes. Pour participer à ce conseil, les jeunes doivent avoir entre 14 et 20 ans et être scolarisés ou habitant Mornant. Les jeunes s'engagent pour un mandat d'un an et peuvent le renouveler s'ils le souhaitent. Les membres du CCJM choisissent leur commission de travail en début de mandat et chaque groupe est piloté par un chef de projet. Le conseil des jeunes rencontre des élus de la commune 2 à 3 fois par an pour échanger sur leurs projets et faire des propositions d'idées.

Les 4 grandes thématiques de travail sont les suivantes :

- Commission environnement

- Commission de réaménagement du territoire
- Commission événementiel
- Commission vivre ensemble, créer du lien intergénérationnel : projet avec Mia informatique. Les membres du CCJM souhaitent proposer une initiation et un accompagnement informatique aux citoyens qui souhaitent acquérir une tablette, un téléphone, un ordinateur...

Les conseillers sont :

Noa Vaunois, Maé Perrin, Lilou Dinot, Sarah Krimi, Candice Port-Levet, Antony Borreil, Lenny Salanon et Jules Blondiaux.

Charlotte, animatrice du CCJM
06 98 71 73 18 ou par mail : jeunesse@ville-mornant.fr



Hommage à Frank Labois

La ville de Mornant a dévoilé une plaque en hommage à Frank Labois, Mornantais décédé il y a un an à Bron dans l'exercice de ses missions de policier au sein du Groupe d'Appui Opérationnel de la sûreté départementale du Rhône.

Thierry Suquet, préfet délégué pour la défense et la sécurité, Nelson BOUARD, directeur départemental de la sécurité publique, Marianne Charret-Lassagne, chef de la sûreté départementale et Renaud Pfeffer, Maire de Mornant, lui ont rendu un vibrant hommage en présence de ses anciens collègues et des représentants de la police, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.



Parking temporaire

Un parking provisoire de 50 places de stationnement a été créé en début d'année derrière le cimetière. Il est destiné à compenser la perte des places du parking des Lilas en raison des travaux de construction de l'OPAC du Rhône. Vous pourrez accéder à ce parking par la route des Ollagnons et par le chemin du Stade.



Le Département déménage

Un nouveau bâtiment pour leurs services techniques

Depuis mi-janvier, les centres techniques du département du Rhône de Mornant et de Brignais sont regroupés dans de nouveaux locaux sur la commune de Mornant, 27 chemin des Arches. Ce site accueille également le service voirie-sud et le service bâtiments-sud.

20 agents d'exploitation et 25 techniciens travaillent sur ce nouveau plateau technique.



LES AIDES AUXQUELLES UN MORNANTAIS PEUT PRÉTENDRE

De la Mairie, du Département ou de la Copamo

Aider c'est quoi ?

Selon la définition du Larousse, aider c'est apporter son concours à quelqu'un, joindre ses efforts aux siens dans ce qu'il fait, lui être utile, faciliter son action, en parlant de quelque chose (aider un ami à surmonter ses difficultés, apporter un soutien financier à quelqu'un, à une entreprise).

Aider pour quoi ?

La vision des aides est souvent résumée aux aides sociales, orchestrées dans les mairies par les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour accompagner des personnes en difficulté.

Rester sur cette perception serait très restrictif. En effet, on peut aider pour accompagner, faire de la prévention, pour permettre d'avancer, pour inciter à préserver l'environnement, pour essayer d'offrir les mêmes chances à tous les Mornantais, pour embellir notre commune, pour participer à rendre notre société plus inclusive...

Aider ce n'est pas que tendre la main, c'est contribuer à améliorer notre société, mais aussi avoir une vision globale et des objectifs à atteindre pour l'ensemble de nos concitoyens.



Pascale Chapot

1^{re} adjointe à la vie associative, sports, solidarités, santé

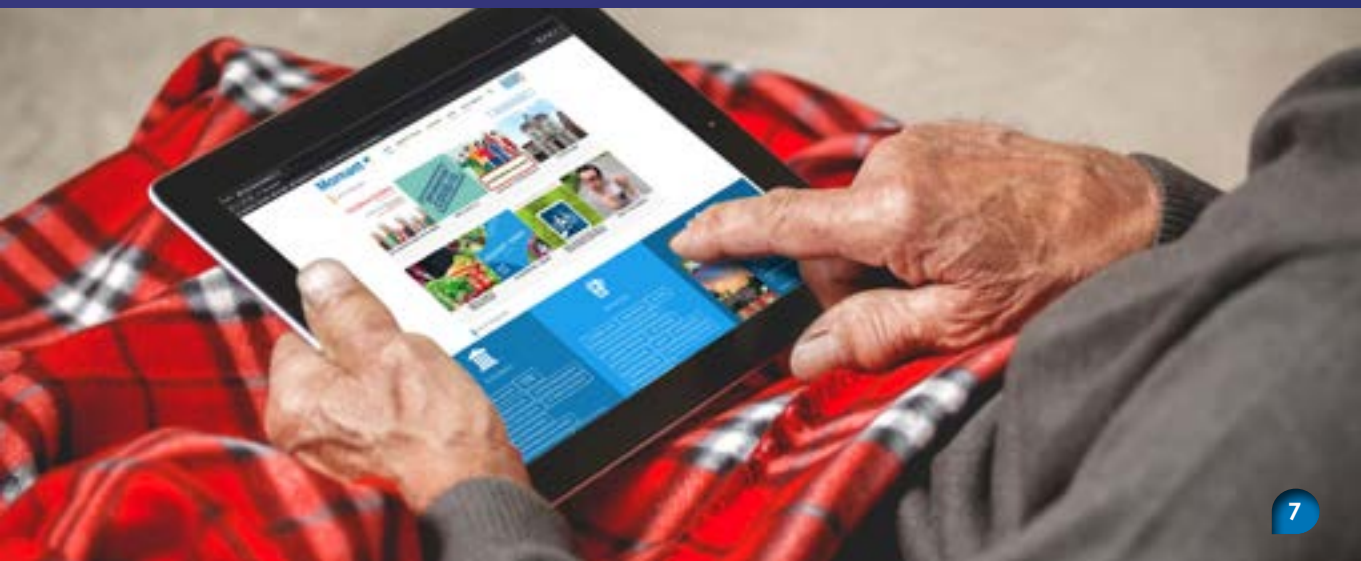
“ **Lors de votre précédent mandat, vous avez mis en place un certain nombre d'aides à destination des jeunes, des familles... Quelle est celle qui a remporté le plus grand succès ?**

Depuis 2008, nous avons souhaité aider les Mornantais en mettant en place diverses aides financières dans des domaines bien différents. La plus ancienne est le Passeport Junior né en 2009. Il apporte une aide financière aux familles pour que les enfants puissent accéder à une activité extrascolaire proposée par nos associations mornantaises. Le nombre de demandes

augmente chaque année. En 2020, nous avons étendu cette aide en créant le Passeport Junior Inclusif qui permet une aide financière adaptée aux besoins des familles ayant des enfants en situation de handicap.

En 2021, pensez-vous proposer aux Mornantais une nouvelle aide ?

À ce jour, des réflexions sont en cours pour d'autres aides notamment en direction de nos séniors. Dans ce contexte de crise sanitaire qui perdure depuis un an, la solitude et l'isolement sont pesants pour nos séniors. Nous allons proposer aux membres du conseil d'administration du CCAS de réfléchir à une aide d'acquisition de tablettes personnalisées avec une formation individuelle afin de créer du lien, rompre cette solitude et permettre à cette tranche de la population d'accéder au numérique. D'autres propositions notamment sur les télé-alarmes seront aussi à l'ordre du jour.



Les aides de la mairie de Mornant

CCAS : ccas@ville-mornant.fr - 04 78 44 00 46

Urbanisme : urbanisme@ville-mornant.fr - 04 78 44 97 71



Aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Le CCAS souhaite favoriser l'usage de véhicule « zéro émission de CO² ». La commune de Mornant souhaite apporter son soutien financier aux ménages Mornantais. Au travers d'un partenariat avec les vendeurs de vélos du territoire, la commune pourra participer à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Pass'ton permis

Le dispositif "Pass'ton permis" est une bourse au permis de conduire. Avec ce dispositif, la commune concrétise sa volonté d'accompagner les jeunes Mornantais de 17 à 24 ans dans la réalisation de leur projet en les aidant financièrement à obtenir leur permis de conduire. Le montant de l'aide du CCAS qui sera directement versée à l'auto-école dépendra du quotient familial établi par la CAF.

Boîtier bio-éthanol

Les Mornantais propriétaires d'un véhicule essence peuvent bénéficier d'une aide du CCAS de 150€ à 500€ en fonction de leur revenu pour l'installation de ce boîtier (coût entre 800 et 1000€), qui permet de diviser par 2 le coût de leur plein de carburant. Le reste à charge peut faire l'objet d'un prêt remboursable sur 12 mois sans intérêts. Ainsi, dès le premier plein, les Mornantais gagnent en pouvoir d'achat en utilisant un carburant ayant une empreinte écologique plus performante.

Passoport junior

L'objectif est d'apporter une aide financière aux familles mornantaises afin que chaque enfant ait la possibilité d'accéder à au moins une activité sportive ou culturelle proposée par une association mornantaise ou une association hors Mornant si l'activité n'existe pas sur la commune.

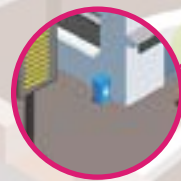
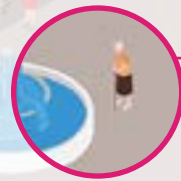
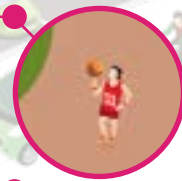
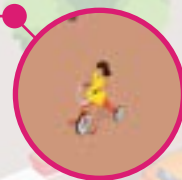
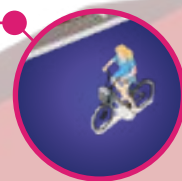
Le dispositif s'adresse aux familles mornantaises pour les enfants de la naissance au CM2, ou jusqu'à 18 ans pour les enfants porteurs d'un handicap et non scolarisés.

Passoport compétition

Ce dispositif s'adresse aux jeunes Mornantais scolarisés, étudiants ou en apprentissage inscrits à une compétition officielle de reconnaissance régionale, nationale ou internationale dans un domaine sportif ou culturel.

Plan façade

Dans le cadre de la réhabilitation du centre-bourg, la ville a souhaité accompagner la rénovation des façades pour les particuliers, les commerçants et les sociétés pour les devantures commerciales. Pour mémoire, toutes personnes voulant procéder à une rénovation de sa façade (enduit, peintures, devantures commerciales..) doit déposer une demande de travaux au service urbanisme par dépôt d'une déclaration préalable (cerfa 13703*7). À l'issue de l'accord de ce dossier, une convention est signée entre la commune et le demandeur. Le montant des aides varie en fonction du caractère patrimonial de sa zone d'implantation.



Les aides du département

Renseignements : 04 37 28 70 40 - sad@pact-habitat.org



Le Département s'investit depuis toujours en matière de logement, à travers ses compétences sociales et son action volontariste dans le développement durable.

C'est dans cette perspective que se situe le Schéma départemental de l'amélioration de l'habitat et de Lutte contre la Précarité Énergétique. Par ce dispositif, le Département poursuit et prolonge son engagement notamment en faveur de l'habitat privé et propose aux rhodaniens des interventions adaptées à leurs besoins.

› Qui est concerné ?

Si vous êtes :

- Propriétaire occupant d'un logement énergivore.
- En situation de handicap ou dépendant et vous vivez dans un logement inadapté.
- Propriétaire d'un logement insalubre ou inadapté en secteur tendu que vous souhaitez louer.

› Informations sur le dispositif :

Il se décline en trois volets :

• **Lutter contre la précarité énergétique.**

Ce volet s'adresse aux propriétaires occupants en situation de précarité énergétique, sur l'ensemble du Département du Rhône. L'aide octroyée sera de 500 € pour les projets éligibles au programme Habiter Mieux. Cette aide est complémentaire à celles de l'Anah.

• **Permettre l'accessibilité et l'autonomie de la personne âgée ou handicapée.**

Aménager pour cela le logement existant. Le public visé est toute personne ou ménage, locataire (avec l'accord du bailleur) ou propriétaire, sur l'ensemble du Département du Rhône.

• **Traiter l'habitat indigne, favoriser une offre locative sociale de qualité.**

Cette aide concerne les propriétaires bailleurs dans le parc privé qui conventionnent avec l'Anah pour un niveau de loyer « très social » sur le Département (hors Grand Lyon). Elle est complémentaire aux aides de l'Anah.

Les aides de la copamo

Renseignements : 04 78 44 73 83 - habitat@cc-paysmornantais.fr

Permanences téléphoniques : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 - mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.



Aides à l'amélioration de l'habitat :

Propriétaires occupants et bailleurs, bénéficiez de conseils et d'aides pour réhabiliter votre logement. Vous avez un projet pour vos logements inhabités ou en mauvais état.

Vous souhaitez améliorer votre habitat et notamment : adaptation du logement à une situation de handicap (remplacement d'une baignoire par une douche, pose d'une rampe, installation d'un monte-escalier...), rénovation énergétique (travaux d'isolation, changements de menuiseries ou de mode de chauffage...).

Contactez le service habitat de la COPAMO muni de votre avis d'imposition.

Attention ! Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'effectuer votre demande d'aide !

Les aides du Sitom

Renseignements : 04 72 31 90 88 - contact@sitom-sudrhone.com



Aide à l'achat d'un composteur 600 litres. Le Sitom prend en charge environ 50 € sur le coût d'un composteur, ce qui amène son prix à 25€ et la mairie de Mornant prend en charge encore 10 € ce qui revient à 15€ l'achat d'un composteur pour les habitants de Mornant.

En 2019, le Sitom a permis l'adoption de 94 poules par les Mornantais et les Mornantaises . Cette année c'était au tour d'une autre commune de bénéficier de ce don.

LES NOMS DES RUES



Matheus Fournereau

Matheus Fournereau Peintre Mornantais (1829-1901)

Artiste peintre et photographe amateur, il était le fils d'une lignée de notaires et originaire de Mornant.

Élève de Louis Janmot à Lyon et

d'Hippolyte Flandrin à Paris, il voyagea en France, en Algérie et en Italie pour découvrir des supports pour ses peintures. Il s'intéresse très tôt à la photographie et décorera plusieurs églises dont celle de Saint-Didier-sous-Riverie. Il laisse de nombreux dessins et tableaux représentant Mornant et la région lyonnaise.

Il fut le parrain de la cloche N°4 de l'église de Mornant.

Son nom est aussi associé à une rue mornantaise, l'allée Matheus Fournereau dans le quartier de l'Arc.

Le domaine de Sainte-Agathe, acquis par son père

Pierre-Claude Fournereau (maire de Mornant 1865-1870), aussi appelé la maison Fournereau est désormais la propriété de la Copamo. Le parc attenant, le Clos Fournereau, est un lieu très apprécié des Mornantais.

Son fils, Léon Fournereau, reprit le siège de son grand-père à la mairie de Mornant où il fut maire de 1925 à 1940.



Vue de Mornant - 1895



Église de Saint-Didier-sous-Riverie

Rue Carémi

La rue Carémi est une rue courte et étroite du centre-bourg de Mornant. Elle part de la rue Joseph Venet, sous l'église et se termine à l'intersection de la rue des Fossés et de la rue des Petits Terreaux.

Avant 1870, cette rue n'était qu'une impasse appelée "impasse Caboudin". Il représente un homme bossu avec un enfant grimpé sur son dos.



Église de Mornant

Mais pourquoi le nom de Carémi ?

Carémi est le nom du personnage représenté par la figurine en granit placée sur un des pilastres de la façade de l'église et qui fut de tout temps célèbre à Mornant.

Le nom de Carémi vient de "Carême". L'usage voulait qu'autrefois, les trois derniers jours de la semaine sainte, les enfants fassent un tintamarre épouvantable munis de traquelets*, de crécelles et de maillets de bois en lançant des pierres à la tête de Carémi

pour signifier la fin du Carême. En 1845, monsieur le curé Joseph Venet supprima l'usage de battre Carémi à cause du vacarme que cela produisait et des dégâts causés. Lors de l'agrandissement de l'église, il voulut supprimer la statue de Carémi mais devant la réaction violente suscitée par son projet, il dut promettre de la maintenir.

Une reproduction de cette figurine est visible à l'accueil de la mairie de Mornant.



*traquelets : instrument sensiblement identique aux crécelles.

Rencontre avec le Principal !

Samuel Ogier, principal du collège Pierre de Ronsard, est arrivé dans l'établissement Mornantais à la rentrée de septembre 2020.

Après avoir été professeur d'histoire pendant 15 ans, essentiellement en lycée, il est devenu chef d'établissement et a passé 10 ans en zone d'éducation prioritaire.

Vous avez pris vos nouvelles fonctions dans un contexte très compliqué, mais qu'avez-vous pensé de ces premiers mois à Mornant ?

À Mornant les élèves évoluent dans un établissement "révé", préservé de ce qui a pu se dégrader ces dernières années dans d'autres structures. Les élèves sont pour une grande majorité « disciplinés », les familles à l'écoute, ce qui donne un terrain extrêmement favorable à l'éducation.

L'équipe pédagogique est motivée, très investie, et les professeurs en poste ont d'ailleurs tendance à vouloir finir leur carrière dans ce bel écrin qu'est Mornant !

Cette période du Covid est venue complexifier toutes les institutions, comment

vivez-vous ce bouleversement au sein de votre organisation ?

Le contexte de travail est effectivement compliqué, mais cette période a également été très riche en termes de débat et de concertation avec les fédérations de parents et l'équipe pédagogique, entre autres par rapport à la mise en place du protocole sanitaire. À Pierre de Ronsard, les consignes ont d'ailleurs été mises en place de façon poussée, pour protéger de façon optimale élèves et enseignants. Le plus compliqué reste la gestion de la cantine, 92% des élèves étant demi-pensionnaires, soit 580 enfants à faire manger en 2 heures chaque jour.

Malgré tout, il faut se projeter et construire l'avenir et les nouveaux projets. Que prévoyez-vous pour la nouvelle rentrée ?

Nous sommes déjà en pleine réflexion quant à la prochaine rentrée. Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire, il est essentiel de mettre en place de nouveaux projets pour nos élèves.

J'aimerais mettre en place des groupes de soutien pour les élèves en difficulté, rendre



obligatoire une heure par semaine de découverte de la civilisation gréco-latine pour tout le niveau cinquième, et harmoniser par niveau la politique culturelle déjà riche de l'établissement (chorale, découverte des musiques du moyen-âge...).

Au niveau pédagogique il me semble important de favoriser les projets interdisciplinaires et de s'appuyer plus fortement sur le bulletin par compétence, plutôt qu'uniquement les notes. En gros, on essaiera toujours d'améliorer ce qui est possible, mais en préservant les bonnes bases déjà existantes.

Avis de recherche

Vous avez fréquenté les écoles de Mornant à partir des années 40 en tant qu'élève, professeur

ou personnel éducatif ? Vos précieux témoignages nous intéressent pour élaborer

un projet sur l'école d'hier à aujourd'hui à l'horizon 2022.
Contact : polecce@ville-mornant.fr

Des élèves et des abeilles

Des ruches éducatives



La mairie va mettre en place un projet de partenariat avec un apiculteur en lui louant 5 ruches.

Elles vont être installées sur un terrain communal à proximité des écoles et les services techniques vont se charger d'aménager le site ainsi que ses abords.

L'installation est prévue début mars, avec la participation des CP des deux écoles.

Des animations pédagogiques seront réalisées pour les CP :

- découvrir l'apiculture
- réaliser un suivi des ruches
- comprendre le développement des colonisations,
- découvrir la pollinisation et l'impact sur notre alimentation
- aborder la protection de l'environnement via l'apiculture
- apprentissage de la fabrication du miel.

Le site sera accessible au public, il y aura donc une signalétique et des informations découvertes.

Monsieur Hospital de "la Miellerie des grands bois", partenaire de ce projet, sera en charge de l'entretien et du suivi des ruches avec une visite tous les 12 jours environ suivant les périodes.

Nous devrions récolter d'ici un à deux ans notre propre miel certifié Agriculture Biologique.





Des petits plats pour les grands...et les petits!

Magali, cuisinière en micro-crèche, réalise la vente de plats cuisinés à emporter, riches en légumes, les mardis et jeudis soirs. Chaque semaine, un nouveau plat ! Pour 4 personnes, à partir de 6€ la part. À récupérer chez elle, quartier de La Pavière. Pour recevoir le "plat de la semaine", envoyez-lui votre e-mail !

Magali peut également réaliser l'anniversaire de votre enfant ! Un atelier de 2h durant lequel votre enfant et ses 5 invités réaliseront des cupcakes. Chaque enfant repart avec 6 cupcakes, décorés par ses soins ! Autres activités : atelier de cuisine (2h) parent/enfant ou adultes.

Plus d'infos/réservations : 06 22 21 61 83

magaligena@yahoo.com

Facebook : magaligenaateliersdecuisine



Mojoy

La boutique...

Retrouver le plaisir de choisir sa tenue et d'oser...être vous !

Depuis début mars, Julia Mougin vous accueille 2 rue Montel (anciennement le lotus bio) dans sa boutique dépôt-vente de vêtements.

Du 34 au 46 et +, pour tous les âges et tous les styles, elle vous propose une grande variété de vêtements, chaussures, accessoires, ainsi que ses précieux conseils.

Vous souhaitez vous séparer de vêtements de saison en parfait état ?

Vous pouvez lui amener à la boutique, elle sélectionnera 10 pièces qu'elle mettra en vente au prix du marché de l'occasion et vous toucherez un pourcentage de cette vente.

Toutes ces informations seront formalisées dans un contrat de deux mois, à l'issue duquel les invendus vous seront rendus et la somme récoltée remise en numéraire ou en bon d'achat au choix !

Julia compte mettre en place un accompagnement personnalisé de coaching mode, relooking et conseil en image ainsi que des petits groupes d'échanges de bonnes pratiques, dès que l'activité de la boutique le permettra.

Pour la contacter ou la rencontrer :

Julia Mougin - Mojoy la boutique

2 rue Montel - 69440 Mornant

Tel : 04 87 78 06 83



L'avant/Après

Salon de coiffure

Estelle Bento, habitante de Mornant, a lancé son activité en juin 2020 après plus de 14 ans dans le métier de la coiffure. Elle est titulaire d'un CAP, d'un BP et d'un brevet de maîtrise en coiffure qui lui vaut le titre de maître artisan. Son salon L'Avant/Après est situé 51 route de Rontalon. L'Avant/Après Coiffure et création mixte est un espace dédié au bien-être et à la beauté du cheveu. Cet espace privé, situé dans une villa au cœur de Mornant, saura vous accueillir dans une ambiance chaleureuse et cocooning pour un véritable moment de détente. Les dernières tendances et techniques vous seront proposées pour le plus grand plaisir de vos cheveux. Le salon travail avec la gamme Eleven Australia qui est sans cruauté animal, végan, sans gluten et sans parabène avec des emballages éco-recyclables ainsi que la marque Sublimo, une gamme de colorant sans ammoniaque 100 % Made in France.

Horaires d'ouverture : - lundi : 9h-12h/14h-17h - mardi, jeudi, vendredi : 9h-18h30 non-stop - samedi : 8h-13h non-stop
Prise de rendez-vous en ligne - <https://mon-instant.fr/lavantapres>.
ou par téléphone au 04 78 19 31 21. Facebook : L'avant/Après
-10 % pour toute prestation lors de la première visite.



MOUSS'AUTO

Lavage automobile sans contact

Véronique et Gérard BERT ont ouvert fin juillet une station de lavage automobile dans la zone des Platières à Mornant.

Cette année, cela fera 10 ans qu'ils exploitent le centre de contrôle technique automobile, qu'ils ont créé, situé sur la RD342 au lieu-dit le Logis Neuf à Mornant.

L'âge de la retraite approchant ainsi que le souhait de transmettre l'activité de contrôle technique à leur salarié, ils ont recherché une activité professionnelle moins prenante.

Au cours de leurs recherches, ils découvrent une nouvelle génération de lavage automobile sans contact, garantissant aucune rayure, et plus économe en eau.

L'opportunité d'acquérir auprès de la COPAMO un terrain situé à proximité de la station-service et à côté du garage Renault leur est apparue comme une évidence pour implanter une station de lavage automobile. MOUSS'AUTO est impliqué dans la démarche du développement durable en proposant une station de lavage économe en eau, en énergie et respectueuse de l'environnement.

Le robot automatique AIRTONE de dernière génération, un lavage sans contact avec votre véhicule, qui garantit un résultat sans rayures !

526 rue du capitaine François Garbit - 04 78 44 06 63



Bureau de tabac

Magresse

Changement de propriétaire

Après 34 ans passés à servir les Mornantais dans son tabac-presse, Anne-Marie Gerin cède sa place à Christel et Cédric Cachelet, originaires de Sérézindu-Rhône. Désireux de se mettre à leur compte après une carrière dans l'automobile, ils ont eu un véritable coup de cœur pour Mornant.

Anne-Marie était très appréciée de sa fidèle clientèle, son magasin prenait une part très importante de sa vie, mais comme elle le dit elle-même "je n'avais pas l'impression de travailler car j'aimais vraiment ce que je faisais".

Nous lui souhaitons une très agréable retraite, entourée de sa famille et de ses amis ! Et bienvenue à nos petits nouveaux !

0478484628



Sécurisation de la rue de l'Abbaye

Les travaux rue de l'Abbaye ont été lancés dans le but de réduire la vitesse sur cette voie et de sécuriser la circulation des piétons.



Ces travaux ont été réalisés en 2 phases :

Phase 1 – décembre 2020

Travaux de voirie par une entreprise mornantaise :

- Prolongement du trottoir existant sur le début de la rue (côté boulevard du Pilat)
- Pose d'une bordure
- Création d'une chicane en bordure basse avec la création de 3 places de stationnement
- Pose d'enrobé sur les entrées

carrossables des riverains

Phase 2 – janvier 2021

Travaux d'aménagement d'espaces verts par les services de la commune :

- Création d'un cheminement piétonnier en gore
- Plantation de vivaces et paillage des plates-bandes
- Plantation de 3 arbres
- Réfection des gazons

Les travaux s'achèveront par la pose des panneaux de signalisation et le traçage d'un passage piéton.

Du nouveau à la Pavière

Des points d'apports volontaires semi-enterrés ont été installés en 2020 au centre du hameau de la Pavière, chemin de la grande Pavière.

Un réaménagement paysager autour de ce site a alors été envisagé ainsi qu'une réorganisation du stationnement en ce même lieu.

Les travaux ont débuté en novembre 2020 et viennent

d'être achevés avec le semis du gazon et le gravillonnage du nouveau parking.

Les travaux réalisés sur cet espace, en concertation avec les riverains, sont les suivants :

- Plantation de 3 arbres
- Agrandissement du jeu de boules
- Plantation d'arbustes pour dissimuler les silos de tri et d'ordures ménagères et pour sécuriser l'aire de jeux
- Pose de rondins pour organiser le stationnement
- Création d'un dépose-minute le long du chemin de la Grande Pavière pour l'accès aux silos

Deux jeux pour enfants seront prochainement installés.



Synergie des compétences

Plan Local d'Urbanisme

La commune de Mornant est un territoire dynamique avec des parcelles en mutation. L'urbanisation suscite attentes et inquiétudes du fait d'une pression foncière importante sur le territoire.

Les élus sont en première ligne pour la maîtrise des constructions sur leur territoire. Ils effectuent régulièrement des séances de travail avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'Architecte des Bâtiments de France.

Le CAUE conseille la commune sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

L'Architecte des Bâtiments de France est le garant d'une architecture de qualité tout en prenant en compte le patrimoine existant afin d'intégrer au mieux les constructions dans le paysage urbain. Il délivre également des avis sur les autorisations de travaux dans le périmètre délimité du secteur des bâtiments de France (autour de l'église, de la Tour du Vingtain et de l'Aqueduc).

Dans le cadre de cette révision du PLU et pour écrire les prochaines Orientations d'Aménagements Programmés (OAP), la commune va débuter un travail de fond avec ces deux services.

La révision de ce PLU permettra de revoir certaines règles ainsi que les plans et d'instaurer de nouveaux emplacements réservés pour la création de bassins de rétention des eaux de pluies, de déplacements doux, d'élargissement de voies...

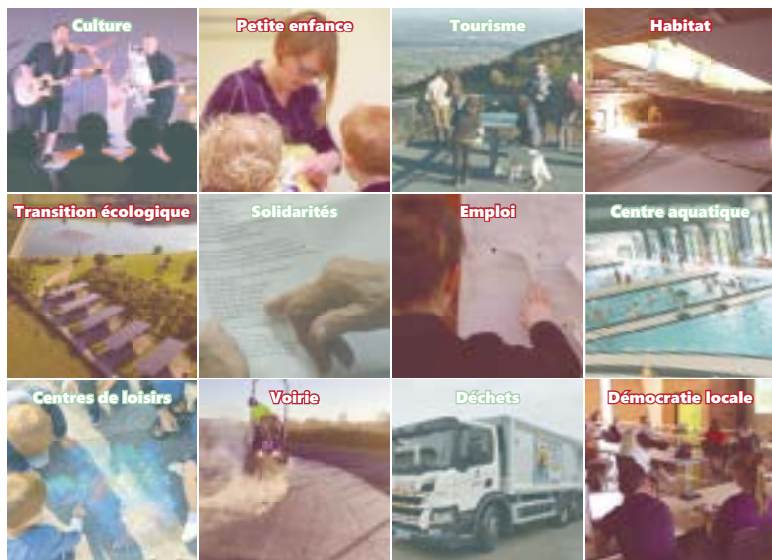


Mathieu FLACHER et Emmanuel MANGER, CAUE - Christophe MARGUERON, Bâtiment de France, Loïc BIOT et Gaël DOUARD, Adjoint au Maire

La Copamo, c'est...

Une entreprise ?
 Une administration publique ?
 Une institution locale ?
 En réalité l'une des couches les moins connues du fameux mille-feuille administratif français : **l'intercommunalité**.
 La Copamo, c'est donc la

vivre et son esprit village(s).
 Fondée en 1967, la Communauté de communes porte de nombreuses actions au titre des compétences que les communes lui ont confiées. Elle agit notamment en matière de développement économique,



Communauté de communes du Pays Mornantais, un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe 11 communes et près de 29 000 habitants.

Situé à 15km au sud-ouest de Lyon, entre ville et campagne, monts et coteaux, le Pays Mornantais bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Au plus près de la nature, adossé aux contreforts du massif central, le Pays Mornantais est un territoire débordant d'énergie, solidaire, innovant, harmonieux qui cultive sa douceur de

de solidarité, de mobilité, d'entretien de la voirie, de culture, de logements, de tourisme, de petite enfance, d'enfance et de jeunesse, de développement social, d'aménagement du territoire, d'agriculture, de transition écologique et d'environnement.

Mais alors, plus concrètement, quels services propose-t-elle aux habitants ? Pour répondre à cette question, une liste à la Prévert s'impose.

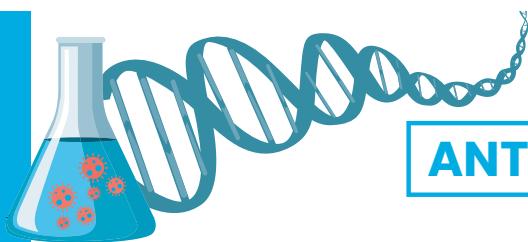
Prêt(e) ? Nous démarrons.

La Copamo, c'est... les crèches, l'accompagnement des assistantes maternelles par les RAMI, l'accueil des enfants dans les centres de loisirs, le Lieu d'Accueil Enfants Parents du pôle Simone Veil à Mornant, les espaces jeunes de Chabanière, Beauvallon, Chaussan, Mornant et Rontalon, la structure locale d'information jeunesse, la

médiation familiale, le Centre aquatique les bassins de l'aqueduc, le cinéma et les spectacles de l'espace culturel Jean Carmet, l'accompagnement « cousu main » des acteurs culturels du territoire, le réseau des bibliothèques, le site d'escalade de Riverie, le lac de la Madone, l'étang de Combe Gibert, l'étang neuf, la passerelle du signal de Saint-André, vos démarches facilitées avec France Services (retraite, allocations familiales...), l'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire, le maintien à domicile de nos aînés, le portage de repas de l'AMAD, les demandes de logement social, des aides financières pour l'amélioration de l'habitat, la création et l'entretien des routes, la collecte et le traitement des déchets avec le SITOM, la gestion des parcs d'activités des Platières à Mornant, de la Ronze à Taluyers, et d'Arbora à Soucieu, l'aide à la création d'entreprise et au maintien des commerces, la protection des espaces naturels sensibles du Bozançon, de la vallée en Barret et du plateau Mornantais, l'office de tourisme intercommunale des Monts et coteaux du Lyonnais... Présidée par Renaud Pfeffer, aussi Maire de Mornant et 1^{er} Vice-Président du Département du Rhône, la Communauté de communes du Pays Mornantais agit donc en faveur de publics très différents dans une logique de mutualisation des moyens et de concrétisation de projets.

La Copamo regroupe 11 communes représentant près de 29 000 habitants.





ANTI-COVID

LE VACCIN

KESKECÉ ?

Quels sont les différents types de vaccins contre la COVID19 ?

- Les vaccins inactivés : Ils peuvent contenir soit un fragment de l'agent infectieux, soit la totalité de l'agent infectieux, mais inactivé (ex : le vaccin de SANOFI-GSK)
- Les technologies dites « nouvelles » mais développées depuis plus de 20 ans :
 - Utilisation d'ARN Messenger : on injecte dans l'organisme des brins d'instructions génétiques appelées « ARN messenger » (ex : le vaccin de PFIZER et MODERNA)
 - Utilisation d'un virus vivant atténué (ex : le vaccin MERCK-PASTEUR)



Comment fonctionnent les vaccins à ARN ?

Le vaccin est injecté dans le muscle en 2 fois, espacées de plusieurs semaines et cela déclenche la production d'anticorps. En cas de rencontre ultérieure avec le coronavirus, ces cellules pourront reconnaître l'antigène viral et combattre l'infection.

Quel recul avons-nous sur cette technologie ?

Plus de 20 ans. Ils ont été testés sur l'être humain contre le virus ZIKA, la grippe et la rage.



Est-ce que le vaccin me protège des variants (Anglais, Sud-africain) ?

Oui selon les informations à la date

Qu'est-ce qu'un vaccin à Acide ribonucléique messenger (ARN messenger) ?

Cet acide envoie un message et une réponse immunitaire est émise ce qui permet de protéger contre l'infection.

Les vaccins à ARN messenger peuvent-ils modifier nos gènes ?

Non, l'ARN ne passe pas dans le noyau de la cellule et ne modifie donc pas nos gènes.



Quels sont les effets secondaires les plus fréquents ?

1 chance sur 100 000 de développer un effet secondaire, qui comme tous les vaccins peuvent se manifester le lendemain de la vaccination et durent moins de 3 jours : rougeur au point d'injection, fatigue, maux de tête, douleurs musculaires frissons et fièvre.



Que dois-je faire si j'ai une allergie alimentaire, une allergie à un médicament oral, une allergie au latex, une allergie aux venins d'hyménoptères ?

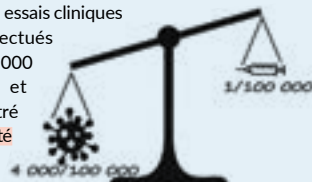
Il n'y a aucune contre-indication mais il est toujours préférable de consulter son médecin traitant

Que dois-je faire si j'ai une allergie à un des composants du vaccin ou une allergie à un médicament injectable ?

Il faut absolument consulter votre médecin traitant ou votre allergologue avant l'injection.

Quelle est l'efficacité des vaccins à ARN de PFIZER et de MODERNA ?

Deux vastes essais cliniques ont été effectués (sur + de 70 000 personnes) et ont démontré une efficacité à 94%.



Pour rappel 1 français sur 25 a attrapé la COVID19.

Quels sont les avantages des vaccins ARNm ?

Très facile et rapide à produire. Une fois le vaccin injecté, la protéine est produite dans nos cellules de façon naturelle. Il n'y a pas d'adjuvant ou d'aluminium.

Numéro unique pour accompagner la prise de RDV dans les centres de vaccination du Rhône : **04 23 10 10 10**, du lundi au samedi, 8h-18h

Selon information connue le 21 janvier 2021

Sources : @viedecarabin (dessinateur et interne en médecine) publié le 5 Janvier sur TWITTER / « Vaccins contre la Covid19 » du 24 Décembre 2020 écrit par la SPILF (Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française)

La sélection de Fleurestine

La maire enfant de Mornant



Interfeel

Nathan et ses amis sont toujours connectés à Interfeel, un réseau qui permet de partager ses émotions.

"J'ai bien aimé ce livre, il pourrait devenir réalité. Il faut faire attention."

Interfeel 2

Après la rupture d'Interfeel, l'équipe "résistance" est dispersée...

"Il était aussi bien que le tome 1. Cette fois les personnages sont séparés ce qui est bien pour rentrer dans leur histoire. Il existe aussi un tome 3, mais je ne l'ai pas encore lu."

Coups de cœur de la bibliothèque

Là où chantent les écrevisses

Delia Owens, 2020, Seuil, traduit de l'anglais

Pendant des années, les rumeurs les plus folles ont couru sur "la Fille des marais" de Barkley Cove, une petite ville de Caroline du Nord. Pourtant, Kya n'est pas cette fille sauvage et analphabète que tous imaginent et craignent. À l'âge de dix ans, abandonnée par sa famille, elle doit apprendre à survivre seule dans le marais, devenu pour elle un refuge naturel et une protection. Sa rencontre avec Tate, un jeune homme doux et cultivé qui lui apprend à lire et à écrire, lui fait découvrir la science et la poésie, transforme la jeune fille à jamais. Mais Tate, appelé par ses études, l'abandonne à son tour. La solitude devient si pesante que Kya ne se méfie pas assez de celui qui va bientôt croiser son chemin et lui promettre une autre vie. Lorsque l'irréparable se produit, elle ne peut plus compter que sur elle-même...

Belle écriture pour ce roman qui a fait l'unanimité parmi les lectrices ! La solitude de la fillette puis de la jeune fille est tellement bien décrite qu'on la ressent en soi. L'histoire de cette petite fille qui réussit à survivre seule est passionnante. Ce livre est aussi le portrait d'une société fermée, raciste et délétère dont Kya en fera les frais : elle se construira avec cela et deviendra une solitaire, amoureuse des marais, de sa faune et de sa flore. De la poésie, du suspense. Récit magnifique que l'on lit avec un vrai bonheur...



Une héroïne inoubliable qui a déjà conquis 5 millions de lecteurs

SEUIL

ART ET PATRIMOINE

Par Jacques Mounard,

Président de la Maison de Pays

"Le monde appartient aux optimistes, les pessimistes ne sont que des spectateurs."
(F. Guizot)

Alors, soyons optimistes !!!! Pendant toutes ces périodes de fermetures forcées, toute l'équipe de la Maison de Pays était à pied d'œuvre pour vous préparer une nouvelle saison d'expositions variées et de qualité.

Nous accueillerons aussi les expositions patrimoniales des Amis du Vieux Mornant, la 44^e édition du Salon des Arts d'Automne des Amis des Arts, la 6^e édition de Parlons Livres, Histoire de femmes et Partage sans Frontières...

Nous attendons votre visite avec impatience et beaucoup de plaisir... Vous nous avez manqué en 2020 !!!!

Retrouvez-nous aussi sur www.maison-pays.com et sur Facebook

Les expositions proposées par la Maison de Pays

(sous condition de réouverture)

Du 27 février au 13 juin : exposition des Amis du vieux Mornant sur l'histoire de la Maison de retraite de Mornant

Du 27 février au 21 mars : dessins de Cécile FUSTIER

Du 27 février au 14 mars : peintures de Véronique SAGET

Du 6 au 21 mars : céramiques de Jocelyne PUISSANT

Du 20 mars au 5 avril : peintures de Myriam WHITERS, Pascal BIDOT et Régine CHAPTAL

Du 26 au 30 mars : exposition La Grande Lessive de l'école Le Petit Prince

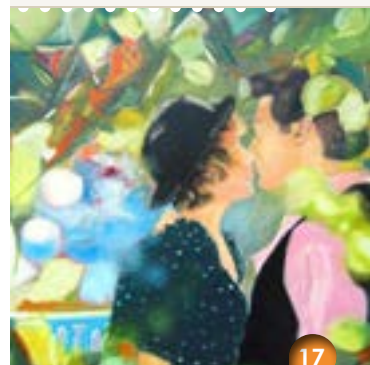
Du 3 au 5 avril : photographies de Sylvie AMARO

Du 10 au 25 avril : peintures de François CALZARETTI

Du 1^{er} au 16 mai : peintures de David BRUNET



Cécile Fustier



François Clazaretti

PAROLE AUX ASSOS

Comité des Fêtes de Mornant

C'est toujours le calme plat pour les festivités à Mornant... comme ailleurs !

C'est encore une grande inconnue... nous ne savons pas encore si nous pourrions organiser une fête cette année, mais nous restons motivés pour pouvoir repartir dès que cela sera possible !

Si cela vous tente, vous pouvez nous rejoindre... nous vous accueillerons avec plaisir pour partager des moments d'entraide dans une ambiance conviviale et détendue, n'hésitez plus !
Bénévoles... tenez-vous prêts... nous comptons sur vous !

**Contacts : comitefetesmornant@gmail.com
<https://www.facebook.com/Comité-des-fêtes-de-Mornant-109394970880564/>**

FNACA

Comité de Mornant

**Chassagny - Montagny - Mornant - Orlenas -
St Andéol le Château - St Laurent d'Agny - Taluyers**

Notre comité est en deuil : depuis le mois de mars, 10 compagnons sont décédés. Nous avons tenu à être près des familles lors de ces moments douloureux.

Pour ceux qui connaissent la maladie, nous leur souhaitons une rapide guérison.

La situation sanitaire a eu pour effet la suppression de toutes nos manifestations festives, et a réduit considérablement notre participation aux cérémonies patriotiques. Aujourd'hui nous sommes dans l'inconnu pour l'avenir, ce qui crée une inquiétude pour le bon fonctionnement à moyen terme de notre association. L'âge moyen de nos adhérents est supérieur à 80 ans et malgré la volonté de tous, la reprise sera difficile. Restons tout de même optimistes et espérons que 2021 apporte à tous la santé et nous permette de nous retrouver rapidement sans contrainte.

Le sourire de Laly

Depuis bientôt 1 an, nous ne pouvons pas organiser de manifestations pour récolter des fonds alors que les besoins de Laly, Joris et Nolan restent les mêmes... matériel adapté, soins non pris en charge, équithérapie...

Pour faire un don :

- en suivant ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/le-sourire-de-laly/formulaires/3>

- vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook :

<https://www.facebook.com/sourirelaly/>

Merci pour Laly, Joris et Nolan !

Amis du Vieux Mornant

Expo « La Maison de retraite de Mornant

27 février - 13 juin 2021

Au mois de mars 2021, si la situation sanitaire le permet, les AVM organiseront à la Maison de Pays, une exposition sur la Maison de Retraite de Mornant, exposition préparée par les AVM, la Maison de Retraite et Monsieur Michel Grange, ancien directeur.

De l'asile à l'EHPAD, la Maison de Retraite de Mornant fête cette année ses 100 ans d'existence, occasion unique pour rappeler son histoire, les objectifs successifs de la maison à travers des documents historiques, des photos et objets divers.

Au cœur de la cité, la Maison de Retraite a constamment évolué dans son organisation, dans la prise en charge des personnes âgées, dans l'adaptation de ses bâtiments. Histoire toujours en marche...

Aujourd'hui, la Maison de Retraite réfléchit à son avenir, à la prise en charge des retraités handicapés ; et demain comment mieux répondre au nombre croissant de personnes âgées, à leur insertion et à leur prise en charge, sans marginalisation.

Espace danse

Retrouve la scène

Le festival de danse amateur TEMPS DANSES se tiendra dimanche 14 mars avec 2 représentations (11h et 14h30) à la salle Jean Carmet, si les conditions sanitaires le permettent.

Journée d'échanges et de rencontres entre associations de la Copamo et de la région, ce festival ravira les yeux des spectateurs avec tous les styles de danses.

07 81 71 82 87

contact@association-espace-danse.com

<http://www.association-espace-danse.com>

FESTIVAL TEMPS DANSES
14 MARS 2021

11h et 14h30
Espace Jean Carmet
69440 Mornant



Club Subaquatique du Pays Mornantais

reste actif en cette période où nos entraînements sont à l'arrêt.

Mais nous reprenons en organisant :

- Des cours théoriques en visio,
- Des sorties en mer une fois par mois.

Sur notre site internet

<https://www.plongee-mornant.com> vous trouverez nombre d'informations. Et n'hésitez pas à nous

contacter par mail
cspm69440@gmail.com
 ou au 06 51 21 58 92.

Malgré le contexte actuel, nos adhérents se sont pour la plupart réinscrits et nous accueillons 9 nouveaux dont 8 en formation N1. Venez nous rejoindre !



ASFBD

La Ferme de l'Espoir



Dans la mesure où les conditions sanitaires le permettent la Ferme de l'Espoir organise la 3^e édition de sa Randonnée pédestre solidaire, "Les petits pas pour l'Afrique", en faveur de la formation des jeunes agriculteurs au Burkina Faso.

Dimanche 21 mars 2021
 départ du Boulodrome de Mornant entre 8h et 11h

Circuits de 6, 12 et 18km. Tarifs entre 6 et 8 euros.

Ravitaillements sur les parcours 12 et 18km ; Assiette à l'arrivée pour tous (servie jusqu'à 16h)

Apportez votre verre ou achetez-en un sur place pour 1 €

Contact :
asfbdcontact2017@gmail.com

Amitiés Mornant Sapouy

En ce début d'année, il nous faut souhaiter et aussi préparer le retour à une vie associative moins contrainte qu'en 2020.

Voici quelques temps forts déjà programmés par Amitiés Mornant Sapouy pour 2021 :

L'assemblée générale d'AMS: le samedi matin 13 mars

Elle sera l'occasion de présenter à nos adhérents, amis et partenaires le nouveau site internet de l'association,

Le marché africain : le dimanche 26 septembre, place de la Liberté

La soirée Contes, annulée du fait du contexte sanitaire en 2020, aura lieu le samedi 16 octobre.

Des informations sur Sapouy et le Burkina Faso :

L'épidémie de Coronavirus : Les données officielles indiquent moins de 100 décès dus à l'épidémie. En décembre

et début janvier, le nombre journalier de nouveaux cas confirmés a fortement augmenté jusqu'à plus de 200, principalement dans les grandes villes.

Si la pandémie a été contenue, les conséquences économiques du ralentissement de l'activité sont importantes pour le Burkina Faso déjà durement touché par le terrorisme qui a entraîné le déplacement de populations qui ont fui les zones insécurisées.

Les élections présidentielles et législatives ont eu lieu le 22 novembre 2020, le scrutin s'est déroulé dans le calme malgré un contexte sécuritaire tendu et des problèmes logistiques dans l'organisation du vote. Le

président sortant Roch Marc Christian Kaboré a été réélu.

Baoui Nama, maire de Sapouy que nous avons accueilli en 2018 à Mornant dans le cadre du Jumelage, a été lui aussi réélu au poste de député.



Élections présidentielle du 22 novembre 2020 : la Commission électorale nationale indépendante (CENI) fait le point à mi-parcours

PAROLE AUX ASSOS

GameLire

Envie de se changer les idées ?

L'association propose une balade ludique pour toute la famille au clos Fournereau à télécharger gratuitement sur gamelire.fr. Et pour les après-midi pluvieux et vos soirées sans écrans, nous vous prêtons aussi des boîtes contenant une dizaine de livres-jeux. Que ce soit dans l'univers de l'héroïc fantasy, de la magie ou encore celui de Sherlock Homes, de Minecraft ou de la Casa del Papel, il y en a pour tous les goûts ! Visitez notre site internet pour en savoir plus.



Contact : gamelirebox@gmail.com

Partage Sans Frontières

a du faire preuve d'imagination pour tenir compte des mesures sanitaires. Le Marché de Noël s'est transformé en « clique et collecte ». La vente de mimosa du 7 février n'a pas pu avoir lieu. Grâce à votre participation et vos dons, nous avons pu récolter une partie des fonds pour soutenir des projets qui nous tiennent à cœur auprès des populations défavorisées dans le monde.

L'Assemblée Générale devrait avoir lieu à Mornant cette année, le samedi 20 mars, ce qui nous permettrait de nous retrouver et de fêter les 40 ans de P.S.F.

ACLAM

Cette année, Aclam a maintenu une offre large de cours par visio ou par vidéo. Nous pensons que la continuité des activités, même à la maison, est primordiale pour conserver le lien social et pour le bien-être de tous. Dès le mois de janvier, c'est avec joie que nous avons pu accueillir à nouveau les cours enfants. Nos professeurs sont dorénavant compétents pour assurer les cours aussi bien en présentiel qu'à distance. Il est encore possible de nous rejoindre pour le dernier trimestre !

Renseignements sur nos activités

<http://www.aclam-mornant.fr/>

La Chorale du

Choeur des Fifres

Retrouvez-nous sur Youtube en interprétations confinées avec les chants « Demain » et « Fichu Virus » ainsi que sur notre site internet

www.choeurdesfifres.fr

où vous trouverez toutes les informations vous permettant de vous joindre à nous . En ces temps compliqués

où nous sommes condamnés par ce fichu virus à chanter en visio, nous avons bon espoir de pouvoir retrouver notre public rapidement en présentiel afin de présenter notre nouveau programme concocté par notre chef de Choeur Alain Guillemin



Sans Dessous Dessus

"Durant le confinement, les cours de cirque ont été annulés. Pour garder le lien, des mails ont été envoyés aux élèves (vidéos, extraits de spectacles, fabrication de matériel).

Optimistes, nous espérons mener à bien les projets 2021. Le repas convivial à base de produits locaux samedi 20/03 à Saint Laurent d'Agny. «Sans Dessous Dessus fête son cirque» les 11, 12 et 13/06/21 au Clos Fournereau à Mornant : spectacles des élèves, animations extérieures (petite restauration, initiation cirque...)"

Infos sur sansdessousdessus.fr et facebook

Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais

Pas d'A45, et après ?

L'A45 abandonnée, que se passe-t-il ?

Malgré le dossier argumenté de la SCL contre les extensions de la zone d'activité des Platières, ce sont près de 20 hectares qui seront artificialisés. La COPAMO poursuit l'aménagement de la zone en prenant sur des terres agricoles et des espaces naturels sensibles protégés (on se demande à quoi sert la protection ?). Une plateforme logistique de près de 10 000 m² doit voir le jour. Le dossier d'enquête publique prévoit des centaines d'allers/retours quotidiens de poids lourds et de véhicules utilitaires supplémentaires sur la RD342 et routes perpendiculaires sur un secteur déjà surchargés aux heures de pointes. Lorsque les axes routiers seront très encombrés, que nous proposeront nos élus ? Surement des routes ou des voies supplémentaires, alimentant le cercle vicieux de la destruction des terres...

Tout à côté, la commune de Montagny n'a pas abandonné son projet de golf.

L'association de défense de l'environnement de Montagny (ADEM), soutenue par la SCL Intercommunale, se bat contre ce projet qui détruirait 60 hectares de terres.

Et comme si cela ne suffisait pas, il y a encore un autre projet sur le plateau. Toujours à Montagny, la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), veut artificialiser 6 hectares d'une zone revenue à la biodiversité sur le site de l'ancienne carrière des Grandes Bruyères. Comme le stipulait l'arrêté préfectoral du 13 mai 2013, il était prévu que « le futur usage de ce site est de redevenir à l'état naturel » en fin d'exploitation et après remise en état. Même si l'aménagement d'une centrale photovoltaïque semble être une intention louable, n'existe-t-il pas assez de toits ou de sols artificialisés pour implanter les panneaux photovoltaïques nécessaires à la transition écologique ? Sous couvert d'énergie « verte », il ne faut pas que les aménageurs fassent ce que bon leur semble. La SCL, toujours en lien avec l'ADEM, s'opposera à ce projet.

La SCL a gagné sur le projet d'A45 et a permis de sauver plus de 500 hectares de terres : ce n'est pas pour permettre une artificialisation insoutenable des terres dont nos agriculteurs ont besoin pour nous permettre d'avoir d'excellents produits locaux. De même, les espaces naturels ne doivent pas être considérés comme des réserves au seul bénéfice de l'être humain en fonction de ses envies ou de ses caprices, mais comme des lieux à préserver pour les services indispensables qu'ils nous apportent. Sans biodiversité pas d'humanité.

La SCL veut participer à la construction d'un monde d'après, bien différent du monde d'avant !

La crise sanitaire que nous vivons nous empêche la tenue de réunions publiques d'information.

Comment prendre part au débat public citoyen dans ces conditions? Rejoignez-nous, contactez-nous, nous avons besoin de vous !

www.scl-rhone.org et www.nonA45.fr

Les Amis des Arts ont toujours gardé espoir dans ces temps difficiles qui ont débuté l'année scolaire 2020-2021.

La confiance et la détermination de nos professeurs ont fait que nous avons pu passer cette épreuve avec succès. Malgré la contrainte et le travail supplémentaire demandé avec nettoyage et désinfection de l'atelier à chaque démarrage et fin de cours, ils ont accepté de se soumettre et les cours des enfants ont pu continuer avec masques et gel hydroalcoolique; Nous regrettons bien sûr l'annulation de nos manifestations importantes pour nos artistes surtout l'important et très attendu salon des Arts d'Automne qui devait avoir lieu du 16 octobre au 1er novembre 2021, salle des fêtes, mais annulé (que nous avons dû céder pour la cantine des enfants) .Certain de nos adhérents continuent de régler leur adhésion pour participer à une aide et encouragement à tenir bon, qu'ils soient remerciés pour cette aide bien sympathique.

Portés par les enfants, les professeurs et les artistes nous allons faire que cette année 2021 soit belle et remplie de beaux messages d'espoir pour tous.

Les donneurs de sang

Au cours de l'année 2020 toutes les collectes ont été maintenues avec un changement de local (Gymnase de la Tannerie) afin de pouvoir respecter les gestes barrières. Une meilleure organisation des collectes avec prise de rendez-vous permet de mieux répartir les attentes, auparavant, nous constatons des horaires surchargés avec des attentes assez longues.

Cette nouvelle organisation donne des résultats de dons en hausse. Nous comptons sur votre fidélité et nous vous attendons nombreux Au gymnase de la Tannerie

- Le vendredi 16 avril de 15 h à 19 h
- Le lundi 12 juillet de 15 h à 19 h
- Le lundi 9 août de 15 h à 19 h

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>





13 et 20 Juin 2021 Élections départementales et régionales

Nouveauté pour ce double scrutin :

Par dérogation à l'article L. 73 du code électoral, chaque mandataire peut disposer de **deux** procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Si cette limite n'est pas respectée, les procurations qui ont été dressées les premières sont les seules valables. Par exemple, vous pourrez aller voter au nom de vos 2 parents si ces derniers ne souhaitent pas se rendre aux urnes.

Pensez à vérifier que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales de la commune en contactant votre mairie ou directement sur service-public.fr

Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au vendredi 7 mai dernier délai pour vous inscrire.

La famille s'agrandit ! Bienvenue à...

11/11/2020 Lucie LALUBIE
22/11/2020 Hugo GUERRERO
07/12/2020 Louis PONCET SERRANO
08/12/2020 Mayron KHAMMAD
18/12/2020 Esteban DI MICHELE
20/12/2020 Noam BIASOTTO

28/12/2020 Hugo THIMONIER
04/01/2021 Karim SAF
05/01/2021 Prune DEPARPE CHASSON
12/01/2021 Alba GUIMARAES DA COSTA
02/01/2021 Romy RISI
14/01/2021 Cynna ATTYASSE
28/01/2021 Alessio MAZZOCCO



Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

04/02/2021 Elise FAMENIAS & Samuel LAFFOREST



Nous avons appris avec tristesse leur décès

06/11/2020 Antonia LOPEZ née GONZALEZ
10/11/2020 Colette MARSELLA née REYNARD
17/11/2020 Claudia BRION née BAZIN
20/11/2020 Benoite BASSIN née DÉGRUEL
27/11/2020 Antoine DOLCE
30/11/2020 Maurice FAVIER
05/12/2020 Jean-Claude JALABERT

12/12/2020 Abdelmalek BOUGUERZI
17/12/2020 Marie DUPORT
17/12/2020 Christian VERT
02/01/2021 Bernard CHARBONNIER
10/01/2021 Guy TAVERNIER
19/01/2021 Monique SEON née PHILYS
30/01/2021 Marie BROCHAY

LA MAIRIE

Mairie de Mornant BP6, 69440 Mornant

Tél. : 04 78 44 00 46

accueil@ville-mornant.fr

Ville de Mornant

www.ville-mornant.fr

www.facebook.com/Villedemornant

@Villedemornant

@villedemornant

Ville de Mornant

Le groupe **ENSEMBLE, VIVONS MORNANT !**

Les projets se lancent

La COVID19 est encore au cœur de nos vies et continue, malheureusement, d'entraver notre quotidien. Il nous faut donc, comme évoqué lors de notre dernière expression libre, se réinventer dans le fonctionnement de notre mission d'élus. Ainsi, nos méthodes de travail et d'échanges évoluent pour construire les projets de ce début de mandat, régler les difficultés d'hier mais aussi d'aujourd'hui, et surtout, préparer notre belle commune à des jours meilleurs.

Mars est la période de bilan et de construction budgétaire. Financièrement, la commune a pu utiliser ses bons résultats 2018 et 2019 pour atténuer l'effet de la pandémie 2020. Une gestion prudente et rigoureuse reste néanmoins de mise pour maintenir la qualité de ses services et le niveau de ses investissements.

Le cambriolage est une crainte partagée par tous. Ce délit cause des préjudices moraux inacceptables pour les victimes et il convenait de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour contenir ce fléau. Un plan de lutte contre les cambriolages a été mis en œuvre et construit autour de trois axes. Tout d'abord Humain avec notamment la création d'un comité local de sécurité et de prévention de la délinquance. La participation citoyenne est maintenue au cœur du dispositif. Désormais forte de 60 personnes volontaires, les résultats sont probants et cités en exemple par nos forces de l'ordre. Le second axe est matériel avec l'extension de la vidéo protection. Utilisée uniquement sur ordre de l'autorité publique (réquisition de gendarmerie), ce système a démontré sa performance en contribuant à la résolution

de nombreuses affaires (délinquance comprise). Enfin, la communication avec notamment la création d'un système d'alerte pour la population (en lien avec le plan communal de sauvegarde).

Les travaux d'aménagements et de voirie se poursuivent. Un parking de stationnement provisoire de 50 places a été créé derrière le cimetière. Cet aménagement est destiné à compenser la perte des places du parking des Lilas en raison des travaux de construction de l'OPAC du Rhône sur cette parcelle. Les travaux d'aménagement de la rue de l'Abbaye sont également terminés et permettent désormais aux piétons de circuler en toute sécurité. Des projets originaux se mettent en place, tel que la très prochaine installation de ruches. Les enfants de CP auront la chance, à travers d'atelier pédagogique, de découvrir le fonctionnement d'une ruche de l'installation à la récolte du miel. Tous les mornantais pourront également découvrir ces installations au cours d'une promenade découverte.

Nous restons mobilisés et à votre écoute.

ensemblevivonsmornant@gmail.com

Michel AVRIL - Patrick BERRET - Loïc BIOT - Julie BOIRON
 - Patricia BONNET GONNET - Arnaud BREJOT - Serge CAFIERO
 - Christian CECILLON - Pascale CHAPOT - Pascale DANIEL
 - Nathalie DELATTRE - Gaël DOUARD - Alain DUTEL
 - Jean-François FONTROBERT - Jacqueline FOUCAIT
 - Dominique HAZOUARD - Jean-Marc MACHON - Dylan MAYOR
 - Véronique MERLE - Anne OLTRA - Yves PAPILLON
 - Renaud PFEFFER - Sophie PIVOT - Sébastien PONCET
 - Jean-Pierre PONS - Virginie PRIVAS-BREAUTE
 - Dorothée RODRIGUES - Mayrïe SEON - Jocelyne TACCHINI
 - Anne-Catherine VALETTE - Véronique ZIMMERMANN

Le groupe **ALTERNATIVE ÉCO-CITOYENNE ET SOLIDAIRE**

Voilà quasiment un an que nous sommes élus dits « de l'opposition ». Mais savez-vous vraiment ce que cela représente ?

En chiffre :

Le 15 mars 2020 notre liste a recueilli 33,03% des votes sur près de 2300 votants. Malgré ce tiers de suffrages, nous ne sommes que 4 élus à siéger au conseil municipal et même une seule voix représentative à la Communauté de Communes. Bien évidemment ce système de scrutin, si peu représentatif de la population qui s'exprime, nous chagrine...

Depuis le 15 Mars, nous avons assistés à 6 conseils municipaux et à 5 tenues de commissions.

Pour notre fonction d'élus d'opposition, nous touchons une indemnité mensuelle de 43,41 € chacun.

En situation :

- Pour la COPAMO : nous participons à la commission Solidarités et Vie Sociale et sommes plus particulièrement présents dans les Groupes de Travail Culture et PLH. Le statut d'élus intercommunal représente une activité d'environ 1 à 2 soirs par semaine.

- Pour la MAIRIE DE MORNANT : nous sommes 2 élus en commission urbanisme, 1 élu en commission Vie sociale et 1 élu en commission finances et moyens généraux. Nous sommes conviés à la tenue de ces commissions mais pas dans les groupes de travail qui en permettent l'élaboration (ce que nous déplorons) mais nous avons bon espoir que cela puisse se faire après la crise COVID19.

Notre ligne de conduite :

Même si "de Facto" on nous dénomme "opposition", nous nous attèlerons à travailler ces prochaines années en étroite et intelligente collaboration avec la majorité élue. Nos 2 programmes faisaient en effet part de l'importance de la concertation et de l'implication citoyenne, et nous sommes déterminés à faire valoir le point de vue de chacun et ce de façon cordiale et respectueuse.

L'essentiel n'est pas de se faire entendre à tout prix mais surtout d'être pris en considération. Comme disait Winston Churchill : "Si 2 hommes ont toujours la même opinion, l'un d'eux est de trop".

Il y va de notre devoir d'élus vis-à-vis des citoyens de Mornant. En effet, la pandémie COVID19 a d'importantes conséquences sanitaires, sociales, économiques, financières, culturelles, environnementales sans parler des effets psychiques.

Cela doit nous amener à imaginer ensemble de nouvelles modalités pour relancer notre société mais aussi pour la réinventer afin qu'elle soit plus égale, plus inclusive et plus durable.

alternative.mornant@gmail.com

Raphaëlle GUERIAUD - Fatira RULLIERE
 Gregory CROST - Mezian MAHFOUF

MORNANT EN FLEURS

Fleurissez balcons, fenêtres,
jardins, pour embellir
Mornant au printemps !

